



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE *Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2021*

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 septembre 2021, s'est réunie le 30 septembre 2021 à 19h dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Renaud DUMAY, Maire.

Monsieur Romain Martinez, conseiller municipal délégué à la prévention et la sécurité, a présenté sa démission le 27 août 2021. Selon les dispositions de l'article L270 du Code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ». Madame Marielle GOIFFON est donc appelée à remplacer Monsieur Romain Martinez au sein du Conseil Municipal. par courrier remis le 27/09/2021, Madame Marielle Goiffon a démissionné de son poste de conseillère Municipale. M. Théo Cochet la remplace et siège pour la première fois lors de cette séance du 30 septembre 2021.

Présents	Renaud DUMAY- Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Mathieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Christophe BOUQUIN-JAFFRE - Pierrette BROSSE- Céline POMMERET CHAUSSIN- Florence DALLY-DELEGLISE - Cédric BADIN- Françoise DURAND - Fabrice RAPHANEL - Fabienne PIRON - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Claudette GUSELLA - Gille LATTARD- Catherine TEDESCHI - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ - Théo COCHET
Absents	Arnaud BROYER - Johan PIOLLET
Pouvoirs	Benoit PEIGNE représenté par Catherine GUTTIEREZ Christophe BOUQUIN-JAFFRE représenté par Renaud DUMAY
Secrétaire de séance	Théo COCHET

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

LES POUVOIRS :

Monsieur le Maire annonce et cite les élus excusés et ayant donné pouvoir.

- Benoit PEIGNE représenté par Catherine GUTTIEREZ
- Christophe BOUQUIN-JAFFRE représenté par Renaud DUMAY

DESIGNATION DU OU DE LA SECRETAIRE DE SEANCE.

Pour toute la durée de la séance du Conseil Municipal, M. le Maire met aux voix la désignation de la secrétaire de séance. Théo COCHET est désigné à l'unanimité des voix.

Délibérations

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Finances

1. **A l'unanimité (21 voix), décide**, pour la part de la taxe qui revient à la commune, de limiter l'exonération de la taxe foncière sur foncier Bâti concernant les nouvelles constructions à 40% de la base imposable, et que cette limitation de l'exonération concerne tous les immeubles à usage d'habitation, y compris pour les immeubles qui sont financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés.
2. **A l'unanimité (21 voix), approuve** le rapport de la Commission Locale d'évaluation des Charges transférées (CLECT) adopté lors de la séance du 8 septembre 2021, portant sur le transfert de la compétence entretien du chemin de halage.
3. **A l'unanimité (21 voix), accepte** les fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (CCVSC) suivant :
 - Réaménagement de la passerelle sur le canal des Echudes pour un montant maximum de 4712€
 - Installation d'un parcours de santé et d'un parc Street Workout pour un montant maximum de 10 000 €
 - Création de 4 aires de pique-nique pour un montant maximum de 5000 €
 - Mise en place de signalétique pour 2 circuits de randonnée d'intérêt communal pour un montant maximum de 2574 €
4. **A l'unanimité (21 voix), abroge** la délibération n°2020.07.21.11 du 21/07/2021 relatives à la modification des horaires d'ouverture de la Mairie.

Associations :

5. **A l'unanimité (20 voix, une abstention : J. Deremetz), attribue** une subvention de 200€ au profit du Sou des écoles du Groupe Scolaire Française Dolto.
6. **A l'unanimité (21 voix), attribue** une subvention en nature à l'association de la Dynamique Désidérienne : l'ancien Barnum du camping qui n'est plus utilisé et dont la valeur est estimée à 300€.
7. **A l'unanimité (21 voix), met à disposition** gratuitement des salles municipales à certaines associations pour les événements suivants :
 - L'ADAPA pour l'initiation à l'outil numérique : une salle municipale.
 - L'association Fantasy en Beaujolais pour l'organisation d'un salon du livre prévu en novembre 2021.
8. **A l'unanimité (21 voix), approuve** le projet de convention d'entretien d'aménagement réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ain relative à l'aménagement du carrefour entre les routes départementales 933 et 100 à Saint-Didier-sur-Chalaronne.
9. **A l'unanimité (21 voix), approuve** le projet éducatif territorial (PEDT) pour l'année scolaire 2021-2022.

Urbanisme

10. A l'unanimité (21 voix), **approuve** le projet d'avenant transitoire à la convention relative au service commun d'instruction des demandes d'autorisation et des actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol conclue entre la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne et la Communauté de Communes Val de Saône Centre (service commun ADS).
11. A l'unanimité (21 voix), **approuve** la possibilité d'externaliser de façon ponctuelle et partielle l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à un prestataire privé.
12. A l'unanimité (21 voix), **abroge** la délibération n° 2008.10.05 concernant l'obligation de faire une déclaration préalable pour les permis de démolir et l'édification de certaines clôtures.

Ressources humaines

13. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi non permanent à temps non complet d'un Assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA) de 5h par semaine à 3h par semaine (semaine de 20h).
14. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi permanent à temps non complet d'un rédacteur territorial de 21,5h à 24h par semaine.
15. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi permanent à temps non complet d'un agent technique de 31,66h à 35h par semaine (temps complet).
16. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi permanent à temps non complet d'un agent technique de 22h à 24h par semaine.
17. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi permanent à temps non complet d'un agent technique de 26,25h à 28h par semaine (temps complet).
18. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi permanent à temps non complet d'un adjoint d'animation de 25,5h à 27h par semaine.
19. A l'unanimité (21 voix), **modifie** la quotité de travail d'un emploi permanent à temps non complet de responsable du centre de loisirs, périscolaire, coordinateur école de 28h à 35h par semaine (temps complet).
20. A l'unanimité (21 voix), **crée** un emploi permanent à temps non complet d'adjoint d'animation de 21h par semaine affecté au centre de loisirs, périscolaire et restauration scolaire.

21. A l'unanimité (21 voix), approuve le tableau des effectifs :

Postes permanents								
<i>Filière</i>	<i>Cadre d'emploi</i>	<i>Affectation</i>	<i>Titulaire / contractuel</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Postes ouverts</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>
Administrative	Attaché	Direction Générale des services	C	A	TC	1	1	
	Attaché	Urbanisme	C	A	TC	1		1
	Rédacteur	Urba., état civil, cimetière, élections, accueil	T	B	TC	1		1
	Rédacteur	Etat civil, élections, accueil	T	B	24h	1	1	
	Adjoint administratif territorial	Urba., état civil, cimetière, élections, accueil	T	C	TC	2	1	1
	Adjoint administratif territorial	Etat civil, élections, accueil	T	C	21,50h	1		1
	Adjoint administratif territorial	Accueil secrétariat	T ou C	C	TC	1	1	
	Adjoint administratif territorial	Paie, comptabilité	T	C	TC	1	1	
	Adjoint administratif territorial	Agent de surveillance de la voie publique	T ou C	C	17,50h	1		1
Police municipale	Brigadier-chef principal	Police Municipale	T	C	TC	1	1	
Sanitaire et Sociale - Ecole	A.T.S.E.M.	Ecole	T	C	TC	1	1	
	A.T.S.E.M.	Ecole	T	C	30h	1	1	
Animation	Animateur / adjoint d'animation	Ecole / centre de loisirs / périscolaire	C	B ou C	TC	1		1
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	TC	1	1	
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	27h	1	1	
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	21h	1		1
	Adjoint d'animation territorial	Centre de loisirs	T	C	14h	1	1	
Technique	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Service Technique	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Entretien des locaux, centre de loisirs	T	C	TC	1	1	
	Adjoint technique territorial	Entretien des locaux, centre de loisirs	C	C	24h	1	1	
	Adjoint technique territorial	Ecole	T	C	28h	1	1	

Postes permanents								
<i>Filière</i>	<i>Cadre d'emploi</i>	<i>Affectation</i>	<i>Titulaire / contractuel</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Temps de travail</i>	<i>Postes ouverts</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Postes vacants</i>
Culturelle	Adjoint du patrimoine	Bibliothèque	T ou C	C	21h	1	1	
Précisions : les ATEA ont un TC de 20h / semaine	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	TC	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	3h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	6,29h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	5h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	T	B	7h	1	1	
Total						31	25	6

Postes non permanents								
Culturelle Précisions : les ATEA ont un TC de 20h / semaine 01/09/2021-30/06/2022	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	5,5	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	3h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	4,5h	1		1
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	3h	1	1	
	Assistant d'enseignement artistique (ATEA)	Ecole de musique	C	B	2h	1	1	
Administratif Jusqu'au 31/12/2021	Adjoint administratif territorial	Accueil secrétariat comptabilité	Intérim	C	TC	1	1	
Technique jusqu'au 31/12/2021	Adjoint technique territorial jusqu'au 31/12/2021	Espaces verts voirie	C	C	TC	1		1
Contrat de droit privé jusqu'au 31/12/2021	Contrat (CUI - CAE)	Agent technique	C		TC	1		1
Total						8	7	1

Divers

22. Compte rendu de délégation de signature

En application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales les décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations accordés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 juin 2020 conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, doivent être présentées à l'Assemblée. Vous trouverez ci-dessous les décisions prises :

<u>Date</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant en € HT</u>	<u>Montant en € TTC</u>
12/07/2021	UGAP DIRECT	Marne la Vallée	Panneaux blanc basic + volets droit ou gauche pour tableau	681,14	817,37
13/07/2021	PVP	Digoin	Plaque	78,30	93,96
16/07/2021	CELONA	POITIERS	Support cycles compas avec panneau signalétique	3 690,18	4 428,22
16/07/2021	SIGNACITY	Saint André de Bagé	Signalétique naturelle Eco pâturage	4 535,00	5 442,00
16/07/2021	GARRY BRESSE	Macon	Entretien sur le ISEKI	962,86	1 155,43
20/07/2021	CBI	Guereins	Matériel de bureau	1 642,17	1 970,60
23/07/2021	Signaux Girod	Charnay les Mâcon	Panneau passage de cavaliers	457,35	548,82
13/08/2021	FEA	Pontcharra	Réparation porte sectionnelle	2 243,00	2 691,60
16/08/2021	ONET	Villefranche sur Saône	Nettoyage après travaux d'une aile de l'école Dolto	420,00	504,00
16/08/2021	CODUMAT	Macon	Réparation tractopelle	1 182,96	1 419,55
26/08/2021	Bureau Vallée	Macon	Imprimante	158,25	189,90
06/09/2021	Certinomis	Ivry sur Seine cedex	Déblocage carte à puce	30,00	36,00
06/09/2021	HAHN	Peltre	Bancs et tables	3 968,19	4 761,83
07/09/2021	PVP	Digoin	Plaques aluminium	52,20	62,64
08/09/2021	Adelya	Saint Priest	Produits entretien	1 762,63	2 115,15
08/09/2021	Arnaud BLAIN	Saint Didier sur Chalaronne	Empierrement du lavoir de valenciennes avant pose de charpente	420,00	504,00
13/09/2021	Entreprise LABALME	Saint Didier sur Chalaronne	Elagage des tilleuls sur la D933	4 030,00	4 836,00
17/09/2021	FEA	Pontcharra	Services et prestations comprise dans le contrat d'abonnement	632,00	758,40
22/09/2021	Manutan collectivités		2 ranges trottinettes	401,00	481,20
29/09/2021	PVP	Digoin	Plaques aluminium	26,10	31,32

Les refus de préemption suites aux déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçues en mairie

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
21/06/2021	DIA 00134821V0033	AP 44	24 rue de l'Eglise
09/07/2021	DIA 00134821V0034	ZW 240	Les Huguets
13/07/2021	DIA 00134821V0035	AO 562 - AO 564 - AO 565	1190 Rue de la Libération
22/07/2021	DIA 00134821V0036	AO 436	5 Rue du centre
28/07/2021	DIA 00134821V0037	AP 191	35 rue de l'église